

millions de dollars, avant le début de la refonte actuelle. Ces dépenses ajoutées aux \$9,724,162 assignés au navire et aux \$2,045,838 pour les pièces au cours de la refonte actuelle porteront le coût total de l'entretien et des réparations à 19.16 millions de dollars.

8. Le 1^{er} septembre 1967.

***LES ÉTUDIANTS À L'EMPLOI DU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES**

Question n° 2762—M. McKinley:

Combien d'étudiants et de diplômés d'université ont été employés en 1966 et en 1967 par le ministère des Affaires extérieures, et, de ces nombres, a) combien étaient bilingues et b) combien ne l'étaient pas?

M. D. S. Macdonald (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): En ce qui concerne le ministère des Affaires extérieures:

Emplois d'été: 1966—8 étudiants, 13 diplômés; a) 0 étudiants, 10 diplômés; b) 8 étudiants, 3 diplômés. 1967—aucun à date.

Emplois permanents: 1966—74 diplômés; a) 17; b) 57. 1967—12 diplômés; a) 5; b) 7.

LA DISTRIBUTION DU TEXTE D'UNE DÉCLARATION DU MINISTRE DE LA DÉFENSE

Question n° 2764—M. McCleave:

1. Au sujet du quatrième paragraphe de la réponse du ministre de la Défense nationale à la question n° 2565, combien parmi les 8,070 personnes en cause étaient des «particuliers intéressés», et qui a dressé la liste de ces «particuliers intéressés»?

2. Qu'advient-il des exemplaires non distribués?

3. Le coût d'impression de \$5,397.92 a-t-il été déterminé d'avance?

4. Pourquoi le ministre a-t-il rejeté la possibilité d'acheter pour \$2,262 d'exemplaires du hasard de ce jour-là?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): 1. Environ, 2,250 exemplaires ont été distribués à des particuliers qui avaient écrit à un moment quelconque au ministère de la Défense nationale pour manifester leur intérêt dans la réorganisation des forces armées ou dans les questions de défense en général. Les noms de ces particuliers paraissent dans de nombreux dossiers au quartier général de la Défense nationale et aucune liste spéciale n'a été dressée à cet égard.

2. Les exemplaires non distribués serviront à répondre aux demandes que nous continuons de recevoir.

3. Oui.

4. Il a été jugé que le format de ces exemplaires était préférable comme brochure de référence.

LES RÉPARATION AU BRISE-LAMES DE PARRSBORO (N.-É.)

Question n° 2772—M. Coates:

Quand demandera-t-on des soumissions relatives aux réparations au brise-lames de Parrsboro (N.-É.), et en quoi consisteront ces réparations?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): Il y aura appel de soumissions vers le 30 mai 1967. On posera de la pierre sur une longueur de 900 pieds du côté du large du brise-lames.

LES SUBVENTIONS DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE TENANT LIEU D'IMPÔT

Question n° 2775—L'hon. M. Bell:

1. Quelles sont les municipalités auxquelles la Commission de la capitale nationale accorde des subventions tenant lieu d'impôt en vertu de l'article 15 de la Loi sur la Capitale nationale?

2. Quels étaient les montants de telles subventions versés à ces municipalités pour chacune des années financières closes les 31 mars 1964, 1965, 1966 et 1967, et à combien s'élèvent les prévisions faites pour l'année financière qui se terminera le 31 mars 1968?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): 1. La Commission de la capitale nationale accorde des subventions tenant lieu d'impôt aux municipalités suivantes: Canton de Hull-Ouest, Canton de Masham, Canton de Hull-Sud (Lucerne), Canton d'Onslow, Canton de Templeton, Canton d'Eardley, Canton de Gatineau, Canton de Deschênes, Ville d'Ottawa, Village de Deschênes, Ville de Hull—approches du pont Macdonald-Cartier.

2. Les montants des subventions versés auxdites municipalités pour chacune des années financières closes les 31 mars 1964, 1965, 1966 et 1967 sont indiqués au tableau ci-dessous.

Les prévisions faites pour l'année financière qui se terminera le 31 mars 1968 s'élèvent à \$390,000.